conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 1- 23

## Section 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit 8930 PERLE OR

Code du produit 7711431498

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

Revêtement pour usage professionnel

Basées sur le système de description donné par le guide de l'Agence Européenne des Produits Chimiques

Secteur d'utilisation SU3, SU 22
Catégorie de produit PC9a, PC9b
Information supplémentaire voir chapitre Scénario d'exposition

Le produit est destiné à l'utilisation industrielle et/ou professionnelle, mais il n'est pas un produit de consommation.

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Identification de la société/entreprise

Fabricant/Fournisseur Renault s.a.s.

Rue/Boite postale 13-15 quai Alphonse Le Gallo

Code du pays/Postal/Ville FR 92513 Boulogne Billancourt cédex - FRANCE

 Téléphone
 +33 (0)1 76 84 04 04

 Téléfax
 +33 (0)1 34 33 68 87

Information sur la FDS

Adresse e-mail informations.fds@renault.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence du fabricant ORFILA (France) - Tel : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h)

Belgique - Tel : 32 070/245 245

## Section 2. Identification des dangers

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Classification du mélange

Conformément à la Règlement (CE) No. 1272/2008

Eye Dam. 1, H318;

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Etiquetage conformément à la Règlement (CE) No. 1272/2008.

Pictogramme et mot de signalisation du produit



Mention d'avertissement : Danger

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

 Date d'impression: 2018-09-07
 v13.1
 Date de révision: 2018-09-07
 FR/fr Page 2- 23

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Contient 1-propanol

pentane-1-ol

#### Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

#### Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rince

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Réservé aux utilisateurs professionnels.

## Section 3. Composition/ informations sur les composants

## 3.1. Substances

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants.

## 3.2. Mélanges

## Caractérisation chimique

Mélange de résines synthétiques, de pigments et de solvants et d'eau.

## Composants dangereux

## Substances présentant un risque pour la santé ou l'environnement au sens de la Directive (CE) n° 1272/2008

CAS 107-98-2 EC 203-539-1 Classification	1-methoxy-2-propanol REACh 01-2119457435-35 Flam. Liq. 3, H226 ; STOT SE 3, H336 ;	3 -<	5 %
CAS 71-23-8 EC 200-746-9 Classification	1-propanol REACh 01-2119486761-29 Flam. Liq. 2, H225 ; Eye Dam. 1, H318 ; STOT SE 3, H336 ;	3 -<	5 %
CAS 71-41-0 EC 200-752-1 Classification	pentane-1-ol REACh 01-2119491284-34 Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335;	3 -<	5 %
CAS 108-01-0 EC 203-542-8 Classification	2-dimethylaminoethanol REACh 01-2119492298-24 Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 3, H335;	0,3 - <	0,5 %
CAS 996-35-0 EC 213-635-5 Classification	N,N-dimethylisopropylamine REACh 01-2119969062-37 Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 4, H302; Skin Corr. 1A, H314; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 2, H411;	0,2 - <	0,25 %

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 3- 23

Jusqu'à la date de révision indiquée pour cette Fiche de Données de Sécurité, seuls les numéros d'enregistrement REACh mentionnés ci-dessus sont affectés aux substances chimiques utilisées dans ce mélange.

#### Conseils supplémentaires

Voir le texte complet des phrases H sous la rubrique 16.

## Section 4. Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### Inhalation

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### Contact avec la peau

Ne pas utiliser de solvants ni de diluants! Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

## Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 15 mn à l'eau courante propre. Demander conseil à un médecin.

## Ingestion

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne PAS faire vomir. Garder tranquille.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Veuillez vous reporter à l'expérience pratique de la section 11.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse

## Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Produits de combustion dangereux

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 4- 23

La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

#### Produits de décomposition dangereux

En cas de température élevée, les produits de décomposition toxiques tels que le gaz carbonique (CO2), le monoxyde de carbone (CO), l'oxyde azoté (NOx), peuvent dégager un fumée épaisse et noire.

## 5.3. Conseils aux pompiers

## Risques d'incendie et d'explosion

Ce produit n'est pas inflammable. [Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.] Eviter de chauffer au-dessus du point éclair.

#### Equipement de Protection Spécial et Procédures de Lutte contre le Feu

Porter selon besoins : Vêtement complet résistant au feu. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir éloigné des sources d'inflammation. Ne pas respirer les vapeurs.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. En cas de pollution des cours d'eau, des lacs ou des conduites d'assainissement, informer les autorités compétentes conformément à la législation locale. Veuillez éviter, dans la mesure du possible, toute émission de composés organiques volatils.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le matériau échappé avec des substances absorbantes non combustibles (par ex, du sable, de la terre, de la diatomite, de la vermiculite) puis les rassembler dans les conteneurs prévus à cet effet conformément aux dispositions locales de collecte des déchets. Nettoyer de préférence avec des produits de nettoyage, ne pas utiliser de solvants dans la mesure du possible.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Respecter les prescriptions de protection (voir chapitres 7 et 8).

## Section 7. Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Précautions pour la manipulation sans danger

Eviter la formation de vapeurs de solvants inflammables et explosives dans l'air et de dépasser la valeurs limites dans l'air. Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

Il est recommandé de porter des vêtements antistatiques, y compris des chaussures antistatiques. Utiliser des outils anti-étincelles. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Respecter la législation concernant la protection et la sécurité. Si le matériau est un revêtement, ne pas sabler, couper à la flamme, braser ni souder le revêtement sec, sans un appareil respiratoire ou une ventilation appropriés, et des gants.

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 5- 23

## Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas vider le récipient par pression. Le récipient n'est pas résistant à la pression! Conserver toujours dans des récipients qui correspondent aux emballages d'origine.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Température de stockage : +5 à +35 °C. Défense de fumer. Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

#### Précautions pour le stockage en commun

Stocker séparément des agents oxydants et des alcalins forts et des matières fortement acides.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Veuillez vous reporter aux scénarios d'exposition décrits dans l'annexe.

## Section 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

#### **DNEL**

NoCAS	Nom Chimique	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Fré- quence d'exposi- tion	Туре	Valeur
71-41-0	pentane-1-ol	Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	20 ppm
71-23-8	1-propanol	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	136 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	107,5 ppm
107-98-2	1-methoxy-2-propanol	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	183 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	100 ppm
		Travailleurs	Inhalation	Court terme	Effets locaux	553,5 mg/m3
108-01-0	2-dimethylaminoethanol	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	1,04 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	2 ppm
996-35-0	N,N-dimethylisopropylamine	Travailleurs	Dermale	Long terme	Effets systémiques	0,9 mg/kg/day
		Travailleurs	Inhalation	Long terme	Effets systémiques	0,995 ppm

## **PNEC**

NoCAS	Nom Chimique	Compartiment	Туре	Valeur
107-98-2	1-methoxy-2-propanol	Aquatique	Sédiment	41,6 mg/l
		Aquatique	Eau douce	10 mg/l
		Aquatique	Eau de mer	1 mg/l

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR

Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 6- 23

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle européennes/nationales

NoCAS	Nom Chimique	Source Durée	Type	Valeur Note
71-23-8	1-propanol		VME	500 mg/m3
			VME	200 ppm
107-98-2	1-methoxy-2-propanol	15 min	IOELV15	568 mg/cm3 Peau
		15 min	IOELV15	150 ppm Peau
		8 hr	IOELV8	375 mg/cm3 Peau
		8 hr	IOELV8	100 ppm Peau
			VLE	375 mg/m3
			VLE	100 ppm
			VME	188 mg/m3
			VME	50 ppm

#### Glossaire

IOELV Indicative Occupational Exposure Limit Values

TWA Valeur limite de moyenne d'exposition

VLE Valeur Limite d'Exposition VME Valeur Moyenne d'Exposition

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Indications complémentaires concernant l'aménagement des installations

Veiller à une ventilation adéquate. Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source. Si ceux-ci ne sont pas suffisants pour maintenir les concentrations de particules et les vapeurs de solvant en-dessous de la valeur OEL, une protection respiratoire adéquate doit être portée. Masque avec filtre à gaz, type A (EN 141)

#### **Équipement de protection**

Un équipement de protection individuelle doit être porté pour éviter le contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements.

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

## Protection des mains

Le temps de perméation des gants n'est pas connu pour le produit lui-même. La matière des gants est recommandée sur la base des substances [contenues] dans la préparation.

Nom Chimique	Matière des gants	Épaisseur du gar	nt délai de rupture
1-propanol	Viton (R) ®	0,7 mm	480 MIN
	Caoutchouc nitrile	0.33 mm	481 MIN

Le gant de protection doit être systématiquement vérifié pour garantir son adaptation à chaque poste de travail (stabilité mécanique, compatibilité des produits, antistatique). Pour une protection dans les conditions d'utilisation prévue (protection contre les projections), le port d'un gant de protection en nitrile du groupe 3 de résistance aux produits chimiques (gant Dermatril®, par ex.) est obligatoire. Changer de gant après contamination. Si l'immersion des mains dans le produit (p.ex. maintenance, réparation)ne peut être évitée, des gants en caoutchouc butylé ou fluorocarboné doivent être utilisés. Après s'être procuré le gant auprès du fabricant, consulter les informations du temps de pénétration des produits dans le chapitre 3 de cette fiche signalétique. L'utilisation d'objets à bords coupants risque d'endommager les gants et de les rendre inefficaces. Obéir aux consignes et informations du fabricant de gants en matière d'application, de stockage, d'entretien et de remplacement. Les gants de protection doivent être remplacés dès le premier signe d'usure.

## Protection des yeux

Porter des lunettes de protection contre les projections.

## Protection de la peau et du corps

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

 Date d'impression: 2018-09-07
 v13.1
 Date de révision: 2018-09-07
 FR/fr Page 7- 23

Porter un vêtement de protection approprié. Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles (coton) ou en fibres synthétiques résistantes à la chaleur.

## Mesures d'hygiène

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. N'utiliser aucun solvant organique!

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Les informations écologiques sont indiquées dans le chapitre 12.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## **Aspect**

Forme: liquide; Couleur: jaune; Odeur: L'odeur n'est pas perceptible.;

#### Indications relatives à la sécurité

Propriété	Valeur	Méthode
pH	7,5 – 7,8	
Point de fusion/point de congé-	NIL	
lation		
Point/intervalle d'ébullition	100 °C	
Point d'éclair	43 °C	EN ISO 3679
		N'entretient pas la combustion.
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther	·
Inflammabilité (solide, gaz)	non pertinent, le produit étant liquide	
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible	
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible	
Pression de vapeur	4,0 hPa	
Densité de vapeur	Donnée non disponible	
Densité	$1,05 \ g/cm^3$	20 °C - DIN 53217/ISO 2811
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	appréciable	
Solubilité dans d'autres	miscible avec la plupart des solvants organiques	
solvants	Listé dans : Section 3. Composition/ informations sur	
	les composants	
Coefficient de partage :	Ce produit est un mélange, pour le détail des ingré-	
n-octanol/eau	dients, voir le chapitre 12	
Température d'auto-	270 °C	DIN 51794 basé sur la teneur en solvant
inflammabilité		organique
Température de décomposition	Ce produit est un mélange. Pour plus d'informations,	
·	voir le chapitre 10.	
Viscosité (23 °C)	22 s	ISO 2431 - 1993 6 mm
Propriétés explosives	Non explosif	
Propriétés comburantes	non oxydant	

## 9.2. Autres informations

Contrôle de la dissociation des	< 3%	Accord ADR/RID
solvants		B
Contenu des composants volatils (y compris eau)	73,6 %	Base Pression de vapeur >= 0.01 kPa
teneur en solvant organique	13,9 %	Base Pression de vapeur >= 0.01 kPa
European VOC	13,9 %	Base Pression de vapeur >= 0.1 hPa

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 8- 23

## Section 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

## 10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4. Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandés sous la rubrique 7.

## 10.5. Matières incompatibles

inutile dans les conditions normales d'utilisation

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) à notre connaissance.

## Section 11. Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Généralités

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. La préparation a été évaluée selon la méthode conventionnelle décrite dans la Règlement (CE) No. 1272/2008 sur les Préparations Dangereuses et classée en conséquence quant aux risques toxicologiques. Détails : voir chapitres 2 et 3.

## Expériences pratiques

L'ingestion peut provoquer la nausée, la diarrhée et des vomissements. L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la preparation au-dela des limites d'exposition indiquees peut conduire a des effets nefastes pour la sante, tels qu'irritation des muqueuses et du systeme respiratoire, des reins, du foie et du systeme nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent provoquer certains des effets ci-dessus par absorption par la peau. Les contacts prolonges ou repetes avec la preparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption a travers l'epiderme. Des eclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations ou des dommages reversibles.

## Toxicité aiguë

## Toxicité aiguë par inhalation

NoEINECS	Nom Chimique	Espèce	Туре	Durée d'exposi- tion	Valeur	Méthode
213-635-5	N,N-dimethylisopropylamine	Rat	CL50	4 hr	4,5 mg/l	
203-542-8	2-dimethylaminoethanol	Rat	CL50	4 hr	6,08 mg/l	
203-542-8	2-dimethylaminoethanol	Rat	CL50	4 hr	1 641 ppm	
200-752-1	pentane-1-ol	Rat	CL50	8 hr	8,29 mg/l	
Toxicité aiguë par voie cutanée						
NoEINECS	Nom Chimique	Espèce	Туре	Durée d'exposi- tion	Valeur	Méthode
203-542-8	2-dimethylaminoethanol	Lapin	DL50		1 370 mg/kg	

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR

Code du produit: 7711431498

 Date d'impression: 2018-09-07
 v13.1
 Date de révision: 2018-09-07
 FR/fr Page 9- 23

## Toxicité aiguë par voie orale

NoEINECS	Nom Chimique	Espèce	71	rée Valeur xposi- า	Méthode
213-635-5	N,N-dimethylisopropylamine	Rat	DL50	684 mg/kg	
203-542-8	2-dimethylaminoethanol	Rat	DL50	2 000 mg/kg	

#### Irritation

#### Yeux

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Peau

NoEINECS	Nom Chimique	Espèce	Méthode	Résultat
200-752-1	pentane-1-ol			irritant

## Corrosion

#### Yeux

Nom Chimique	Espèce	Méthode	Résultat
N,N-dimethylisopropylamine			corrosive
pentane-1-ol			corrosive
1-propanol			corrosive
2-dimethylaminoethanol			corrosive
	N,N-dimethylisopropylamine pentane-1-ol 1-propanol	N,N-dimethylisopropylamine pentane-1-ol 1-propanol	N,N-dimethylisopropylamine pentane-1-ol 1-propanol

#### Peau

NoEINECS	Nom Chimique	Espèce	Méthode	Résultat	
213-635-5	N,N-dimethylisopropylamine			corrosive	
203-542-8	2-dimethylaminoethanol			corrosive	

## Sensibilisation

## Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Espèce Méthode Voies d'exposition Forme Valeur Durée d'exposition Organes cibles	213-635-5 N,N-dimethylisopropylamine  Peut irriter les voies respiratoires.
Espèce Méthode Voies d'exposition Forme Valeur Durée d'exposition Organes cibles	203-542-8 2-dimethylaminoethanol  Peut irriter les voies respiratoires.

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

 Date d'impression: 2018-09-07
 v13.1
 Date de révision: 2018-09-07
 FR/fr Page 10- 23

	200-752-1 pentane-1-ol  Système respiratoire Peut irriter les voies respiratoires.
Espèce Méthode Voies d'exposition Forme Valeur Durée d'exposition	200-746-9 1-propanol  Effets narcotiques Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Nom Chimique Espèce Méthode Voies d'exposition Forme Valeur Durée d'exposition Organes cibles	203-539-1 1-methoxy-2-propanol  Effets narcotiques Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Section 12. Informations écologiques

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. Il faut éviter de déverser le produit dans les égouts ou les cours d'eau. Les données figurant dans cette section sont cohérentes avec celles issues des rapports sur la sécurité chimique disponibles à la date de la révision.

## 12.1. Toxicité

## Toxicité aquatique

## Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

NoEINECS	Nom Chimique	Espèce	Туре	Durée d'exposi- tion	Valeur Méthode
213-635-5	N,N-dimethylisopropylamine	Daphnia	LC50	48 h	38 mg/l

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 11- 23

#### Toxicité aiguë et chronique pour les poissons

NoEINECS	Nom Chimique	Espèce	Туре	Durée d'exposi- tion	Valeur	Méthode
213-635-5	N,N-dimethylisopropylamine	Leuciscus idus(Ide)	LC50	96 h	31,6 mg/l	
213-635-5	N,N-dimethylisopropylamine	Cyprinus carpio	EC50	96 h	46 mg/l	
213-635-5	N,N-dimethylisopropylamine	Cyprinodon va- riegatus (Cypri- nodon)	LC50	96 h	78 mg/l	

## Toxicité pour plantes aquatiques

NoEINECS	Nom Chimique	Espèce	Туре	Durée d'exposi- tion	Valeur M	Méthode
213-635-5	N,N-dimethylisopropylamine	Desmodesmus subspicatus (algues vertes)	EC50	72 h	5,38 mg/l	

Contient 6,6 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après les données disponibles, aucun ingrédient n'est classé pour cette catégorie de risques (veuillez vous reporter à la section 3).

## 12.6. Autres effets néfastes

La préparation a été évaluée conformément à la méthode conventionnelle de la directive de préparation 1272/2008/EC et n'a pas été classée parmi les produits dangereux pour l'environnement, mais elle contient des produits dangereux. Pour des détails, voir la section 3.

## Halogènes organiques (AOX)

Le produit ne contient aucun halogène lié à de la matière organique qui contribue à AOX.

## Section 13. Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## **Produit**

#### Recommandation:

Méthode d'élimination conseillée : réutilisation énergétique. Si ce n'est pas possible, seule la combustion en déchets spéciaux convient.

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 12- 23

Code d'élimination de	Descriptif
déchet	
08 01 19	suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques
	ou autres substances dangereuses

## Emballages non nettoyés

#### Recommandation:

Les emballages entièrement vidés doivent être déposés pour la réutilisation des ferrailles ou le reconditionnement. Les emballages qui ne sont pas vidés de façon réglementaire doivent être déposés parmi les déchets spéciaux (code déchet 150110).

## Section 14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

ADR/RID :conformément à la note 1 du chapitre 2.2.3.1.1

IMDG: conformément au chapitre 2.3.1.3

ICAO/IATA :conformément au chapitre 3.3.1.3

Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.

#### 14.1. Numéro ONU

néant

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

néant

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

néant

## 14.4. Groupe d'emballage

néant

## 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID; IMDG; ICAO/IATA: aucun(e)

Polluant marin

IMDG: non

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

veuillez vous reporter à la section 6 - 8

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

La remise s'effectue exclusivement dans des emballages appropriés et autorisés par le droit de circulation.

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 13- 23

## Section 15. Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Législation nationale

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée selon la législation française.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### Maladies Professionnelles (R-461-3, France)

49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthano-
	lamines.
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.
49 bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou
	l'isophoronediamine et également indiquer.

Les tâches interdites pour certaines catégories de personnes en France.

La classification ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) en France.

La catégorie SEVESO pour les substances de l'Annexe 1 de la Directive n° 2012/18/UE du 4 juillet 2012 (Arrêté du 3 mars 2014 en France).

## Legislation européenne

Règlement (EC)  $n^{\circ}$  1005/2009 du 16 septembre 2009 concernant les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Règlement (EC)  $n^{\circ}$  850/2004 du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la Directive  $n^{\circ}$  79/117/EEC du 21 décembre 1978.

Règlement (EC) n° 689/2008 du 17 juin 2008 concernant l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a subi aucune évaluation en matière de sécurité.

## Section 16. Autres informations

## Texte complet des phrases H dont le no figure chapitre 3

Liquide et vapeurs très inflammables.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme

## Identification selon la directive européenne 1999/45/CEE

#### Classe de danger

H225

11902509

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 14- 23



Χi

Irritant

#### Phrase(s) R

R36 | Irritant pour les yeux.

## Phrase(s) S

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

## L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

No. de la substance CAS no: http://support.cas.org/content/chemical-substances http://echa.europa.eu/ Les substances présentant un danger pour la http://echa.europa.eu/search-for-chemicals santé ou l'environnement au sens de la direchttp://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database tive 67/548/CFF. http://toxnet.nlm.nih.gov/cgi-bin/sis/htmlgen?HSDB https://www.cdc.gov/niosh/ipcs/ Autres prescriptions, limitations ou interdic-Règlement (CE) No. 1907/2006 Directive 98/24/CE tions Directive 2004/37/CE RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 EUR-LEX: http://eur-lex.europa.eu/homepage.html Limite d'exposition pour la substance pure http://osha.europa.eu/OSHA

## Conseils relatifs à la formation

Règlement (CE) No. 1907/2006

Directive 98/24/CE

## Information supplémentaire

Les indications figurant sur cette fiche technique de sécurité sont conformes à nos connaissances actuelles et à la législation nationale et européenne. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. La manipulation du produit doit se faire uniquement avec des personnes de plus de 18 ans, qui ont été suffisamment informées sur les procédures de travail, les propriétés dangereuses et les précautions de sécurité nécessaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498 Date d'impression: 2018-09-07

v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 15- 23

## Version du rapport

Version Changements 13.1 11

Date de révision: 2018-09-07

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 16- 23

## Annexe - Scénarios d'exposition

## Évaluation consolidée des risques pour utilisation industrielle et professionnelle de matériau de revêtement

L'évaluation consolidée des risques fournit des informations spécifiques concernant la procédure à suivre pour gérer et contrôler les substances dangereuses (dans un mélange). Il prend en compte les conditions d'utilisation spécifiques afin de garantir une utilisation sans danger pour les individus et l'environnement. La conformité avec les conditions d'exploitation et les mesures de gestion des risques est nécessaire si l'évaluation des risques est annexée à une fiche de sécurité obligatoire. Dans ce cas, les mesures de gestion des risques identifiées doivent être mises en œuvre, sauf si l'utilisateur en aval est en mesure de garantir une utilisation sûre par des moyens alternatifs.

## 1. Évaluation consolidée des risques (type 1) pour application de revêtements par pulvérisation

#### Titre libre et succinct :

Application industrielle ou professionnelle de revêtements par pulvérisation (usage professionnel selon un réglage quasi industriel)

#### Titre systématique inspiré des descripteurs d'utilisation :

Secteur d'utilisation SU 22, SU3 Catégorie de produit PC9a, PC9b

Catégorie de processus PROC4 (couverture PROC2), PROC5 (couverture

PROC3), PROC8a (couverture PROC8b), PROC7 or

PROC11

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC4, ERC5

#### Activités couvertes :

Préparation (mélange, ajout activateur, correction viscosité), transfert/chargement, application par pulvérisation, séchage et réticulation du matériau de revêtement

#### Scénarios de contribution :

spERC x1	Revêtement par pulvérisation y compris perte de purge
PROC4 (couverture PROC2)	
PROC5 (couverture PROC3)	Valable pour : Mélange d'encres, ajout d'activateur, correction de la viscosité
PROC8a (couverture PROC8b)	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement)
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

## 2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

## 2.1. Scénarios de contribution pour l'environnement

Préparation, transfert/chargement, application par pulvérisation, séchage et réticulation du matériau de revêtement

## Conditions du procédé :

Transfert potentiel pour le traitement du flux d'eaux usées lors de l'utilisation d'un laveur Venturi pour récupérer les brumes de pulvérisation

	M(sperc)	Transfert au	pro-	Rejet après	Station
		cess eaux usé	ées	procédure	d'épura-
				de traite-	tion des
				ment des	eaux usées
				eaux usées	municipale
				sur site	
spERC x1	Solides en peinture	40%		10%	
spERC x1	Substances vo-	100%		100%	
	latiles dans la				
	peinture				

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 17- 23

Transfert potentiel pour le traitement du flux d'eaux usées lors du traitement des boues issues du nettoyage de l'équipement

	\		procédure de traite-	d'épura- tion des eaux usées
spERC x3	Solides en peinture	10%	n.a.	
	Substances vo- latiles dans la peinture	10%	n.a.	

## 2.2. Scénarios de contribution pour les travailleurs

Préparation, transfert/chargement, application par pulvérisation, séchage et réticulation du matériau de revêtement

	PROC	DOA	LEV/TRV	RPE	DPE
Malaxage	5 (couverture 3)	> 4 h	TRV	non	oui niveau 2
Transfert	8a (couverture 8b)	> 4 h	TRV	non	oui niveau 2
Pulvérisation non industrielle	11	> 4 h	LEV	oui sous l'effet d'aérosol	oui niveau 2
Pulvérisation dans des installations industrielles	7	> 4 h	LEV	oui sous l'effet d'aérosol	oui niveau 2
Réticulation	4 (couverture 2)	> 4 h	TRV	non	oui niveau 2

## Autre spécification :

Les paramètres ci-dessus représentent les hypothèses standard (par défaut) en fonction de l'application des conditions d'exploitation par le CEPE Les informations actuellement en vigueur sur les mesures d'évaluation des risques sont fournies en partie 3. Les possibilités de variation sont expliquées dans la partie 4 (barémisation).

## 3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

L'évaluation de l'exposition s'appuie sur des scénarios initiaux pour les produits chimiques utilisés dans cette préparation telle que fournie par les fabricants et les importateurs. L'identification d'un indicateur de substance naturelle par itinéraire repose sur la méthodologie DPD+, qui prend en compte les caractéristiques de contenu, d'empoussiérage et de danger. L'utilisation du mélange est considérée comme sans danger lorsque les conditions pour une utilisation en toute sécurité de l'indicateur de substance dominante sont respectées. L'évaluation des risques n'est pas applicable tant qu'aucun scénario d'exposition initiale n'est disponible.

## 3.1. Estimation de l'exposition pour l'environnement

Pas d'impact écotoxicologique pertinente attendus ; description précise et l'évaluation de l'exposition environnementale n'est pas nécessaire :

### 3.2. Estimation de l'exposition pour les travailleurs

## Méthode d'évaluation :

ECETOC TRA version 3.0

Conseil relatif aux équipements de protection respiratoire pour PROC 7, 11 et sur les équipements de protection cutanée est basé sur le jugement d'expert Axalta

Préparation, transfert/chargement, application par pulvérisation, le séchage et le durcissement du matériau de revêtement - cadre professionnel

	PROC	Voie	LSI	LSI	%	DOA	LEV	RPE	DPE	DNEL	RCR
				range			TRV				
Malaxage	5 (couverture	Inhalation	1-propanol	> 5%		> 4hr	Ventila-	au-	_	108	0,17
	3)						tion loca	lcun(e			
							tech-				
							nique				

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498 Date d'impression: 2018-09-07

v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 18- 23

	PROC	Voie	LSI	LSI range			LEV /	RPE	DPE	DNEL	RCR
		Peau	pentane-1-ol	> 1%	>	→ 4hr	_		Des gants résistants, de la formation		_
Transfert	8a (couver- ture 8b)	Inhalation	1-propanol	> 5%	>		Ventila- tion local tech- nique	au-	_	108	0,17
		Peau	pentane-1-ol	> 1%	>	→ 4hr	_	_	Des gants résistants, de la formation		_
Pulvérisation non indus- trielle		Inhalation	1-propanol	> 5%	>		lation par as-	Filter mask (90% effi- cient)		108	0,06
		Peau	pentane-1-ol	> 1%	>	→ 4hr	_	_	Des gants résistants, de la formation		_
Réticulation	4 (couverture 2)	Inhalation	1-propanol	> 5%	>		Ventila- tion local tech- nique	au- cun(e	_ )	108	0,08
		Peau	pentane-1-ol	> 1%	>	→ 4hr	_	_	Des gants résistants, de la formation		_

Préparation, transfert/chargement, application par pulvérisation, le séchage et le durcissement du matériau de revêtement milieu industriel

	PROC	Voie	LSI	LSI range	%DOA	LEV /	RPE	DPE	DNEL	RCR
Malaxage	5 (couverture 3)	Inhalatior	1-propanol	> 5%		Ventila- tion local tech- nique	au- cun(e		108	0,17
		Peau	pentane-1-ol	> 1%	> 4hr	_		Des gants résistants, de la formation		_
Transfert	8a (couver- ture 8b)	Inhalatior	1-propanol	> 5%		Ventila- tion local tech- nique	au- cun(e		108	0,17
		Peau	pentane-1-ol	> 1%	> 4hr	_		Des gants résistants, de la formation		_
Pulvérisatio dans des installations industrielles	5	Inhalation	1-propanol	> 5%		lation par as- piration localisée	Air- fed mask (95% effi- cient)		108	_
		Peau	pentane-1-ol	> 1%	> 4hr	_		Des gants résistants, de la formation		_
Réticulation	4 (couverture 2)	Inhalation	1-propanol	> 5%		Ventila- tion local tech- nique	au- cun(e		108	0,08

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 19- 23

	PROC	Voie	LSI	LSI range	%E	OOA	LEV TRV	/RPE	DPE	DNEL	RCR
-		Peau	pentane-1-ol	> 1%	>	> 4hr	_		Des gants résistants, de la formation		_

## Autre spécification :

L'estimation de l'exposition ci-dessus est réalisée pour Matériau de revêtement tel que fourni. L'évaluation de l'exposition nécessite une adaptation au mélange prêt à l'emploi (vérifier agent de durcissement et/ou diluant)

## 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval afin d'évaluer s'il travaille dans les limites définies par le scénario d'exposition

La partie 4 est commune et disponible à la fin de l'Annexe.

## 1. Évaluation consolidée des risques (type 3) pour sablage

#### Titre libre et succinct :

Sablage industriel ou professionnel de revêtement réticulé (usage professionnel selon un réglage quasi industriel)

## Titre systématique inspiré des descripteurs d'utilisation :

Secteur d'utilisation
Catégorie de produit
Catégorie de processus
PROC24
Catégorie de rejet dans l'environnement ERC12a

## Activités couvertes :

Sablage de revêtement réticulé

## Scénarios de contribution :

spERC x4 Ponçage humide/dépoussiérage humide en production de série spERC x5 Ponçage humide/dépoussiérage humide en processus de revernissage PROC24 Valable pour : Sablage, broyage, écaillage ou polissage de la pellicule protectrice réticulée

## 2. Conditions d'exploitation et mesures de gestion des risques

## 2.1. Scénarios de contribution pour l'environnement

Sablage de revêtement réticulé

## Conditions du procédé :

Transfert potentiel pour le traitement du flux d'eaux usées lors de l'application de techniques de ponçage humide ou de dépoussiérage humide

	M(sperc)	Transfert	au	pro-	Rejet	après	Station	1
		cess eaux	usée	S	procé	dure	d'épur	a-
					de	traite-	tion	des
					ment	des	eaux ı	usées
					eaux	usées	munici	pale
					sur sit	e		
spERC x4 (solids)	Solides en feuil sec	2%			10%			
spERC x5 (solids)	Solides en feuil sec	2%			100%			

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 20- 23

#### 2.2. Scénarios de contribution pour les travailleurs

Sablage de revêtement réticulé

PROCDOA LEV/TRVRPEDPE
Sablage 24 > 4 h LEV non oui niveau 2

### Autre spécification :

Les paramètres ci-dessus représentent les hypothèses standard (par défaut) en fonction de l'application des conditions d'exploitation par le CEPE Les informations actuellement en vigueur sur les mesures d'évaluation des risques sont fournies en partie 3. Les possibilités de variation sont expliquées dans la partie 4 (barémisation).

#### 3. Estimation de l'exposition et référence à sa source

L'évaluation de l'exposition s'appuie sur des scénarios initiaux pour les produits chimiques utilisés dans cette préparation telle que fournie par les fabricants et les importateurs. L'identification d'un indicateur de substance naturelle par itinéraire repose sur la méthodologie DPD+, qui prend en compte les caractéristiques de contenu, d'empoussiérage et de danger. L'utilisation du mélange est considérée comme sans danger lorsque les conditions pour une utilisation en toute sécurité de l'indicateur de substance dominante sont respectées. L'évaluation des risques n'est pas applicable tant qu'aucun scénario d'exposition initiale n'est disponible.

#### 3.1. Estimation de l'exposition pour l'environnement

Pas d'impact écotoxicologique pertinente attendus ; description précise et l'évaluation de l'exposition environnementale n'est pas nécessaire ;

#### 3.2. Estimation de l'exposition pour les travailleurs

Pas d'impact toxicologique pertinente attendus ; description spécifique et l'évaluation de l'exposition des travailleurs obsolètes ;

### Autre spécification :

L'estimation de l'exposition ci-dessus est réalisée pour Teneur en matière sèche du matériau de revêtement fourni. L'évaluation de l'exposition nécessite une adaptation au mélange prêt à l'emploi (y compris composés réagis le cas échéant)

## 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval afin d'évaluer s'il travaille dans les limites définies par le scénario d'exposition

En cas de variation des conditions d'exploitation et des mesures de gestion des risques (barémisation), un utilisateur en aval peut vérifier s'il travaille dans les limites définies par le scénario d'exposition.

La barémisation standard peut s'appuyer sur des facteurs de modification de l'exposition tels que ceux utilisés par l'ECETOC TRA recensés ci-dessous.

RCR(s) = RCR(o) \* EMF(s)/EMF(o)

RCR (s) doit être <1

RCR(s) = ratio de caractérisation des risques proportionné RCR(o) = ratio de caractérisation des risques d'origine (en partie 3) EMF(s) = facteur de modification de l'exposition sélectionné pour la barémisation; EMF(o) = acteur de modification de l'exposition d'origine (en partie 3)

Mise à l'échelle peut être utilisée de façon consécutive pour de multiples déterminants.

Exemple : Pas de ventilation de la salle technique pour le mélange de teintes (EMF (o) = 0,3), la durée d'activité limitée à 1 h / j (EMF (s) = 0,2)

## Mise à l'échelle spécifique peut être fondée sur les valeurs mesurées à chaque site.

Gamme	Gamme	DOA	DOA
en %	Facteur	h	Facteur
> 25	1	> 4	1
5 - 25	0.6	1 - 4	0,6
1 - 5		0,25-1	
< 1	0.1	<0,25	0,1

Équipement de pro- tection respiratoire		
	Facteur	
No RPE	1	
Masque filtrant	0,1	Niveau 1
Air-alimentés	0,05	Level 2
masque		

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

 Date d'impression: 2018-09-07
 v13.1
 Date de révision: 2018-09-07
 FR/fr Page 21- 23

Protection de la peau	Facteur	
Pas de gants	1	
Des gants appropriés	0,2	Niveau 1
Des gants résistants, de la formation	0,1	Level 2
Dito, une formation spécifique	0,05	Niveau 3

PROC	Facteur pour TRV	Facteur pour LEV milieu industriel	Facteur pour LEV cadre professionnel	Facteur pour LEV l'impact cutanée
2	0.3	0.1	0.2	0.1
3	0.3	0.1	0.2	0.1
4	0.3	0.1	0.2	0.1
5	0.3	0.1	0.2	0.005
7		0.05	n.a.	0.05
8a	0.3	0.1	0.2	0.01
8b	0.3	Sol 0.05	Sol 0.2	0.1
8b	0.3	Vol 0.03	Vol 0.1	0.1
11		n.a.	0.2	0.02
24		0.2	0.25	0.1

PROC	Facteur	PROC	Facteur	Facteur
			ajusté pro-	ajusté
			fessionnel	industriel
4 (volatilité élevée)	1	2 (volatilité élevée)	0.2	0.5
5 (volatilité élevée)	1	3 (volatilité élevée)	0.2	0.4
8a (volatilité élevée)	1	8b (volatilité élevée)	0.5	0.6
4 (volatilité moyenne)	1	2 (volatilité moyenne)	0.4	0.5
5 (volatilité moyenne)	1	3 (volatilité moyenne)	0.25	0.5
8a (volatilité moyenne)	1	8b (volatilité moyenne)	0.5	1
4 (faible volatilité)	1	2 (faible volatilité)	0.5	0.2
5 (faible volatilité)	1	3 (faible volatilité)	0.3	0.6
8a (faible volatilité)	1	8b (faible volatilité)	0.4	0.5

## Explication supplémentaire

Utilisation par des consommateurs - ménages privés (SU 21) non prise en compte le produit étant destiné à une utilisation exclusivement professionnelle.

Utilisation à grande dispersion (ERC 8a-8f) non évaluée puisque l'utilisation professionnelle dans les ateliers de peinture est considérée comme non dispersive (source ponctuelle)

Aucun transfert de substance pertinent attendu dans l'eau de mer, les sédiments ou le sol dû à l'utilisation dans les installations prévues à cet effet.

Évaluation environnementale pertinente uniquement en cas de transfert de substance dans un flux d'eaux usées

Évaluation environnementale basée sur l'approche ERC spécifique au secteur ACEA (facteurs spERC pour les substances solides et volatiles)

L'approche spERC s'applique uniquement pour démontrer une utilisation en toute sécurité d'une substance pour des critères environnementaux sous REACH.

Il n'est pas pertinent d'établir la conformité avec les réglementations locales en matière d'eaux usées.

Ingestion (voie orale) non évaluée car non considérée comme susceptible de se produire dans le cadre d'une utilisation industrielle/professionnelle

Risque lié à la forme de particule négligeable en raison de l'inclusion dans une matrice polymère (silicogènes ou composés similaires)

L'évaluation des risques des travailleurs basée sur les DNEL sert uniquement à démontrer l'utilisation sûre des substances sous REACH.

Il n'est pas approprié de démontrer le respect des limites d'exposition professionnelles applicables (comme indiqué dans la section 8 de la Fiche technique santé-sécurité).

Les limites d'exposition professionnelles peuvent s'appliquer aux monomères résiduels (ex. formaldéhyde, isocyanates monomères) qui ne sont pas évalués sous REACH.

L'évaluation de l'exposition est réalisée pour le matériau de revêtement tel que fourni.

Une adaptation peut être nécessaire pour un mélange prêt à l'emploi selon l'agent de durcissement spécifique et le diluant choisis

L'évaluation des risques est réalisée pour l'application du matériel de revêtement à température ambiante.

Des mesures d'adaptation peuvent être nécessaires pour une application à température élevée (ex. projection à chaud). Perte pendant la vie utile négligeable, en tous les cas inférieure à 1 %

Étape des déchets non évaluée dans la mesure où l'incinération / le traitement biologique des déchets et le dépôt en toute sécurité des résidus inertes sont présumés

L'utilisation pour le revêtement de jouets, d'articles conçus pour un contact cutané prolongé ou contact alimentaire indirect doit faire l'objet d'une évaluation plus poussée

Pas de SVHC au-dessus du seuil de déclaration contenues sauf mention dans la section 3 de la FDS

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 22- 23 Date d'impression: 2018-09-07

#### Recommandation de bonnes pratiques

## Les indications suivantes devront être appliquées si l'évaluation de l'exposition en partie 3 ne fournit pas suffisamment d'informations

Recommandation pour l'utilisation de la ventilation du local technique.

Conseil pour le port d'une protection cutanée/oculaire comme mesure de gestion des risques (RMM) standard En raison de risques de projections/gouttelettes.

Conseil relatif aux équipements de protection respiratoire pour PROC 7, 11 est basé sur le jugement d'expert Axalta

Conseil pour l'utilisation d'une zone de pulvérisation ou d'une ventilation par aspiration efficace.

Conseil pour le port d'un équipement de protection respiratoire comme mesure de gestion des risques (RMM) standard En raison de la formation d'aérosols, même dans une cabine ventilée.

Conseil pour l'utilisation d'une évacuation intégrée des poussières en cas de recirculation d'air conformément à la norme EN

Recommandation d'utiliser l'équipement de protection respiratoire lors du ponçage, même en combinaison avec l'évacuation de la poussière intégré.

Conseil pour l'utilisation d'une ventilation par aspiration localisée conformément à la norme EN 15012 for welding of coated substrates.

Conseil pour la fourniture d'un système de rétention des déversements conformément à la réglementation applicable. Recommandation pour éviter le contact avec l'eau.

## Descripteurs d'utilisation normalisée selon le Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique de l'Agence européenne des produits chimiques (EChA), chapitre R.12

SU3	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU 22	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
PC9a	Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b	Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de réci- pients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécia- lisées
PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Traitement de haute énergie (mécanique) de substances intégrées dans des matériaux

PROC24

ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui

ne deviendront pas partie intégrante des articles FRC5

Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice Traitement industriel d'arti-cles avec des techniques abrasives (faible rejet)

## Glossaire

ERC12a

SU Secteur d'utilisation PC Catégorie de produit **PROC** Catégorie de processus

Catégorie de rejet dans l'environnement **ERC** 

AC Catégorie d'article

spERC Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique au secteur (pour utilisations ACEA)

ACEA Association des constructeurs européens d'automobiles AIRC Fédération des organisations de réparation de véhicules

**CEPE** Conseil Européen de l'industrie des Peintures, des Encres d'imprimerie et des couleurs

d'art

OC Condition d'exploitation DOA Durée de l'activité

Ventilation par aspiration localisée LEV TRV Ventilation local technique **RMM** Mesures de gestion des risques

conformément au règlement 1907/2006/CE

Nom du produit: 8930 PERLE OR Code du produit: 7711431498

Date d'impression: 2018-09-07 v13.1 Date de révision: 2018-09-07 FR/fr Page 23- 23

RPE Équipement de protection respiratoire DPE Équipement de protection cutanée

**WWTP** Usine de retraitement des eaux usées (sur site)

Station d'épuration (municipale) STP SVHC Substance extrêmement préoccupante LSI Indicateur de substance dominante (LSI)

Volume maximum de substance dominante pouvant être utilisé en toute sécurité dans les M(sperc)

conditions décrites par les spERC CEPE

**DNEL** Dose dérivée sans effet

**DMEL** Dose dérivée avec effet minimum **PNEC** Concentration prédite sans effet

Évaluation ciblée des risques telle que proposée par le Centre européen d'écotoxicologie ECETOC TRA

et de toxicologie des produits chimiques Ratio de caractérisation des risques

RCR